

⚡ ÉVOCAATION

PROFANATION

[Mal]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	émanation de 6 m de rayon
Durée	2 heures/niveau
JS	aucun
RM	oui

Ce sort baigne le lieu choisi d'une importante quantité d'énergie négative. Le DD de tout test destiné à résister à une canalisation d'énergie négative bénéficie d'un bonus de malfeasance de +3.

Tous les morts-vivants bénéficient d'un bonus de malfeasance de +1 aux jets d'attaque, de dégâts et de sauvegarde. Les morts-vivants animés ou convoqués dans un lieu profané ont +1 point de vie par DV.

Si le lieu profané renferme un autel, une chapelle ou tout autre objet permanent dédié au dieu du prêtre (ou à son panthéon ou à une divinité alliée), les modificateurs indiqués ci-dessus sont doublés (bonus de malfeasance de +6 aux DD de toute canalisation d'énergie négative, bonus de malfeasance de +2 pour tous les morts-vivants de la zone et +2 points de vie par DV pour ces mêmes morts-vivants). De plus, toute créature qui lance animation des morts dans la zone d'effet peut animer jusqu'au double du nombre de morts-vivants normal (c'est-à-dire 4 DV par niveau de lanceur de sorts plutôt que 2 DV par niveau de lanceur de sorts).

Si l'endroit choisi contient un autel ou une chapelle dédié à un dieu autre que celui du prêtre, profanation le maudit, ce qui coupe le lien existant entre le dieu et son lieu de culte. Cette seconde version du sort ne confère aucun bonus aux morts-vivants.

Profanation contre et dissipe consécration.